

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

Paix - Travail - Patrie

\*\*\*\*\*

**REGION DU SUD**

\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT DE LA MVILA**

\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE MVANGAN**

\*\*\*\*\*

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION**

**DES MARCHES PUBLICS**

\*\*\*\*\*



**REPUBLIC OF CAMEROON**

Peace - Work - Fatherland

\*\*\*\*\*

**SOUTH REGION**

\*\*\*\*\*

**MVILA DIVISION**

\*\*\*\*\*

**MVANGAN MUNICIPALITY**

\*\*\*\*\*

**INTERNAL TENDER BOARD OF PUBLIC CONTRACTS**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MVANGAN**

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AUPRES DE LA COMMUNE DE MVANGAN**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 005/AONO/C-MVANGAN/CIPM/2023 DU 31/01/2023

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE DES CHEFS TRADITIONNELS DE MVANGAN,  
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, (PHASE 2)

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2023, le Maire de la Commune de MVANGAN, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction de la case des chefs traditionnels de Mvangan, Département de la Mvila, Régions du Sud (phase 2).

**2- Consistance des travaux**

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Enduits, chapes et divers ;
- Plafond ;
- Revêtement scellés ;
- Menuiserie aluminium ;
- Peinture ;
- Electricité ;
- Fluides.

**3. Délais d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

**4. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables pour cette 2<sup>ème</sup> phase est de **seize millions (16 000 000) FCFA**.

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n° \_\_\_\_\_

## **7. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **320 000 (trois cent vingt mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## **8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Mvangan dès publication du présent avis.

## **9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Mairie de Mvangan sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Mvangan d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille)** francs CFA.

## **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Mvangan contre récépissé, au plus tard le **10/03/2023 à 14 Heures** et devra porter la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MVANGAN/CIPM/2023 DU 31/01/2023**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE DES CHEFS TRADITIONNELS DE MVANGAN,  
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, (PHASE 2)**

***A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"***

## **11. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/03/2023 à 15 heures** par la **Commission Interne de Passation des Marchés Publics** placée auprès de ladite Commune en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont ils ont la charge.

## **13. Critères d'évaluation**

### **I. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. La note technique inférieure à 70% des "oui".
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après l'ouverture des offres ;
5. Absence de la méthodologie et le planning d'exécution;
6. L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
7. L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

## 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du projet ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au deux tiers (2/3) du montant prévisionnel	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Preuves d'acceptation des conditions de la Lettre Commande (CCAP & CCTP)	oui/non
8.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

**Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre Commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 15 Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Mvangan, dès publication du présent avis.

Mvangan, le 31/01/2023

Le Maire de la Commune de Mvangan  
(Maître d'Ouvrage)

## COPIE :

- DDMAP/Mvila
- ARMP (pour publication et archives
- PRESIDENT CIPM
- AFFICHAGE/CHRONOS./-

